

Monsieur Philippe Revilliod
Conseiller Portuaire des ports du Cap d'Agde

à

Monsieur Sébastien Frey, Maire d'Agde

15 Juin 2025

Objet : Demande de communication de documents administratifs

Référence : délibération n°6 du 22 mai 2025

Monsieur le Maire,

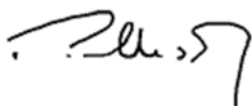
En ma qualité de représentant des plaisanciers au sein du conseil portuaire, et conformément aux dispositions des articles L.311-1 et suivants du Code des relations entre le public et l'administration (CRPA), je vous prie de bien vouloir me communiquer les documents suivants :

- Une copie intégrale de l'avenant au contrat CSP-2021 signé entre la Ville d'Agde et la société SODEAL, mettant fin à la délégation de service public pour la gestion des ports du Cap d'Agde, d'Ambonne et du Centre nautique.
- La liste détaillée des contrats en cours ou actifs (marchés, conventions, baux, prestations de services...) qui ont été transférés à la commune par la SODEAL à l'occasion de la résiliation de la DSP, telle que prévue dans la délibération n°6 adoptée en conseil municipal le 22 mai 2025.

Ces documents, qui constituent des actes administratifs ou annexes à une décision municipale, sont communicables de plein droit en vertu de la législation sur l'accès aux documents publics.

Je vous remercie de bien vouloir me transmettre ces documents par voie électronique.

Dans l'attente de votre réponse, je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de mes salutations distinguées.



Philippe Revilliod
Conseiller Portuaire
1 rue Giuseppe Verdi
34500 Béziers